

FICHE DE REMARQUES

Réponse de l'exploitant attendue sous 3 semaines après la visite d'inspection

Exploitant : Sud Est Assainissement

Site inspecté : Manosque

Date de l'inspection : 17/12/2007

En cas d'omission, la liste des remarques reprises ci-dessous, établie à l'issue de la visite d'inspection, pourra être complétée ultérieurement

Thomas Lefèvre

Remarques de l'inspecteur :

Nouveau bâtiment de stockage : vous m'indiquez que cette réalisation est au minimum différée dans l'attente de la prise en charge par le centre de tri de Ventavon des déchets collectés sur la Communauté de Communes du Briançonnais qui constituent apparemment la majeure partie des balles de produits stockées en extérieur.

Le délai de prise en charge par le centre du Beynon et la mise en place d'un éventuel auvent sont à confirmer.

Exercice incendie : vous m'avez informé qu'un exercice incendie avait eu lieu sur votre site le 28 novembre dernier en collaboration avec les services de secours.

Le debriefing de cet exercice a permis d'identifier des pistes d'amélioration en terme de comportement de vos employés mais aussi en terme de moyens de lutte contre l'incendie (implantation des RIA).

Vous voudrez bien m'adresser un compte rendu de cet exercice accompagné, si possible, de l'avis des services de secours.

L'exploitant reconnaît avoir pris connaissance des remarques de l'inspection

Représentant de l'exploitant

Laurent BREISSAND

Commentaires de l'exploitant (suites envisagées, actions curatives et correctives avec leurs délais d'application):

- En effet, la majeure partie des balles stockées en façade nord du centre de tri est inhérente au contrat pour le tri des EMR de la CC du Briançonnais. La CCB est le seul client de notre centre de tri à avoir contracté avec une autre société qu'Eco emballage pour la reprise de ses matériaux triés. De ce fait, nous devons stocker les différents matériaux dans l'attente d'avoir un camion complet. Pour les autres clients, nous fonctionnons à flux tendu pour les expéditions de façon à limiter le stockage extérieur. Le centre de tri du Beynon recevra les EMR de la CCB dès la fin du 1^{er} trimestre 2008.

- En effet, le 28 novembre dernier, dans le cadre d'une journée mondiale Hygiène et Sécurité Veolia Propreté, nous avons organisé un exercice d'évacuation du centre de tri suite à un incendie en collaboration avec le CSP de Manosque. Vous trouverez ci-joint un compte rendu de cet exercice réalisé en concertation avec le Lt SIMONI.

Sud-Est Assainissement

Agence Manosque

La Fito, ZI St Maurice 04100 Manosque

Tél. 04 92 70 98 00 Fax 04 92 70 98 01

Siège social : Route de La Gaudie

BP 153 - 06803 Cagnes-sur-Mer Cedex

SAS au capital de 3 200 000 € - R.C. Antibes 85 B 30

Siren 331 405 936 Code NAF 90A B TJA FR 24 331 405 936

Groupe

VEOLIA
PROPRETÉ